



Président Tebboune :

Les manifestations du 11 décembre 1960, un indice inéluctable de la fin du colonialisme

Page 8

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5536 - Dimanche 12 décembre 2021 - Prix : 10 DA

Cour de Tipasa

### Report au 25 décembre du réexamen de l'affaire de l'ex-wali d'Alger Zoukh

Page 16

Covid-19 : l'Algérie repasse au-dessus de la barre des 200 cas

## Le variant Delta reste l'ennemi numéro un

● Béjaïa/Le nombre de contaminations repart à la hausse

Page 3

### 17 décembre fête de la révolution

Par Mohamed Habili

**E**n ce moment les Tunisiens ont les yeux tournés vers le 17 décembre, désormais date officielle de célébration de ce qu'ils appellent encore la révolution, en dépit de ce qui s'est produit depuis le 25 juillet dernier, cela en lieu et place du 14 janvier, le jour consacré jusqu'ici pour cette fête. Le 17 décembre 2010, on s'en souvient, est le jour où Mohamed Bouazizi s'est immolé par le feu à Sidi Bouzid, l'étincelle à l'origine d'un vaste mouvement de protestation aboutissant à la chute de Ben Ali le 14 janvier de l'année suivante. Pour le président Saïed, engagé dans ce qui de son point de vue est une entreprise de sauvetage de la révolution, tournant pris à ses risques et périls le 25 juillet, il s'agit dans ce changement de date à la fois de rétablir la vérité du changement survenu en 2011 et de rendre au peuple la part prépondérante qui lui revient dans ce processus, à ses yeux d'ailleurs toujours en cours. De fait, on nomme une révolution d'après son premier jour, lorsqu'elle n'est encore assurée de rien, non d'après celui qui voit son triomphe. A plus forte raison si elle n'est pas terminée, si elle est toujours à l'œuvre.

Suite en page 3

Saïda Neghza, présidente de la CGEA, au Forum international de la femme

## «Les Algériennes recèlent d'énormes potentialités»



Ph/E. Soraya/J. A.

«Si l'on ne peut nier que notre pays a enregistré une évolution notable dans la promotion de la femme et des avancées appréciables dans son implication et son intégration dans la vie économique, politique et sociale, il n'en demeure pas moins que le processus de changement demeure encore lent», a indiqué, hier, la présidente de la Confédération générale des entrepreneurs algériens.

Par Thinkinane Khouchi — page 2

Secteur de la Santé

### Une grève de trois jours à partir de demain

Page 2

Santé/Médicaments

### Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens «dénonce» la vente en ligne des médicaments

Page 4

Saïda Neghza, présidente de la CGEA, au Forum international de la femme

# «Les Algériennes recèlent d'énormes potentialités»

■ «Si l'on ne peut nier que notre pays a enregistré une évolution notable dans la promotion de la femme et des avancées appréciables dans son implication et son intégration dans la vie économique, politique et sociale, il n'en demeure pas moins que le processus de changement demeure encore lent», a indiqué, hier, la présidente de la Confédération générale des entrepreneurs algériens.

Par Thinhinane Khouchi

Présidant hier le Forum international de la femme, pour sa première édition, la présidente de la Confédération générale des entrepreneurs algériens (CGEA), Saïda Neghza, a salué et souligné le support qu'apporte le président de la République à la femme algérienne. S'exprimant lors de l'ouverture du Forum, la présidente de la CGEA a indiqué qu'«à travers cette manifestation, la CGEA confirme son rôle d'acteur économique-social, sa volonté d'apporter sa contribution dans le débat sur la problématique de la place de la femme dans notre société et de son apport pour le développement». M<sup>me</sup> Neghza a tenu à rappeler le rôle de la femme durant la guerre de Libération et l'engagement des femmes dans le mouvement national dans sa lutte pour l'indépendance. Elle a également souligné son rôle dans la construction et le processus d'émergence dans lequel s'est engagé notre pays et qui ne peut se faire sans la participation effective de toutes les composantes du corps social, précisant que «49,5 % de la population algérienne sont des femmes, 168 556 femmes sont inscrites au registre du commerce et 1 000 start-up, ce qui est très important». Par ailleurs, selon Saïda Neghza, «la contribution des femmes au développement d'une manière générale et son implication dans la prise de décision et le système de gouvernance en particulier, restent somme toute limitées en raison de leur marginalisation dans beaucoup de secteurs de l'économie nationale et du système politique». A ce propos, l'objectif de cette rencontre de deux jours est de «révisiter le chemin parcouru dans le processus d'émancipation de la femme algérienne et de situer la place et le rôle joué par les femmes dans l'histoire contemporaine de l'Algérie», a indiqué la présidente de l'organisation. Cette introspection devra permettre de situer la nature des contraintes, des causes et des forces contraires dans la marche vers une plus grande implication dans la construction du développement et de l'émergence économique du pays et vers plus d'égalité dans les rapports sociaux hommes-femmes. Il s'agit également de «formuler des propositions concrètes visant à lever les disparités entre le discours et la réalité, entre les lois émancipatrices et les pesanteurs sociétales, et de situer les insuffisances de l'approche juri-



Ph/E. Soraya/J. A.

dique dans le traitement des déséquilibres sociaux, approche qui doit nécessairement être complétée par la prise en considération d'autres facteurs relatifs aux problèmes de la société en général», indiquent les organisateurs. Il est attendu de ce Forum d'«identifier les pesanteurs socioculturelles et sociologiques limitant les efforts de la femme dans le processus du développement socio-économique du pays et proposer les actions visant à les lever, de proposer les mesures allant dans le sens de la levée des contraintes objectives relevées et proposer les voies d'action (politiques, juridiques, sociétales) permettant une plus grande implication de la femme algérienne aussi bien dans la

gouvernance politique qu'économique». Il est, en outre, attendu de «se prononcer sur la pertinence de la politique des quotas dans l'implication des femmes et ses limites, de préciser les secteurs chargés de la mise en œuvre des solutions préconisées dans un calendrier défini, de proposer la mise en place, à un haut niveau, d'un cadre de suivi de la mise en œuvre des mesures et des actions proposées, de suggérer les amendements nécessaires aux lois du travail en vue de garantir un réel égal accès à l'emploi et aux postes de responsabilité pour les femmes et les hommes». Il est à noter qu'à cette journée d'ouverture des travaux du FIF, étaient présents les ministres de la Santé, de l'Environnement, des Relations avec le Parlement et

de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, qui a lu l'allocution d'ouverture du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane. Par ailleurs, Le directeur général de l'Organisation internationale du travail et des représentants de l'Organisation internationale des employeurs, le directeur général

de l'Organisation arabe du travail et les responsables des organisations «Businessmed» et «business Africa» ont participé par vidéoconférence à cette rencontre. Enfin, quelque 3 000 femmes algériennes chefs d'entreprise et porteuses de projets, en plus de 200 femmes chefs de projets étrangères, prennent part à cette manifestation. T. K.

## Bilan des dernières 24 heures 218 nouveaux contaminés et 5 décès

L'Algérie a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins que le bilan d'hier (6), portant à 6 137 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 218 cas, soit 8 cas de plus par rapport au bilan d'hier (210), pour atteindre, au total, 212 652 cas confirmés.

R. N.

## Secteur de la Santé

# Une grève de trois jours à partir de demain

L'Union nationale des personnels de la santé publique (Unpsp) appelle à une grève nationale de trois jours à partir de demain. La décision d'aller vers un débrayage a été prise en réponse à la non prise en charge par le ministère de tutelle des revendications exprimées. Dans un communiqué, le syndicat rappelle avoir adressé un préavis de grève en date du 24 novembre dernier, accompagné d'une plateforme de revendications destinée au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Elle portait notamment sur l'ouverture «des portes d'un dialogue, sérieux et efficace» concernant les différentes doléances exprimées. Entre

autres revendications citées par le syndicat, l'on dénombre l'accélération de l'amendement du statut particulier des corps communs et «la régularisation de la situation des travailleurs contractuels, et ce, compte tenu des dangers qu'ils encourent en cette période sensible». L'Unpsp n'a d'ailleurs pas manqué de préciser que le secteur a perdu plus de 450 employés dans différents corps. Elle a également appelé à accélérer la prise en considération dans le calcul des années de retraite de la période travaillée durant l'épidémie et l'octroi d'une assurance intégrale aux travailleurs du secteur, comme promis par le président de la République. Une autre revendica-

tion exprimée consiste en la mise en place d'une prime de danger permanent et unifiée pour tous les employés du secteur, l'amélioration des conditions de travail et la protection juridique des travailleurs de la santé.

L'Union nationale des personnels de la santé publique (Unpsp) affirme que le ministère de tutelle n'a pas répondu aux revendications et «n'a pas ouvert un dialogue sérieux et véritable», d'où la décision de mettre en application le préavis de grève prévue les 13, 14 et 15 décembre en cours à travers le territoire national. Cette action de protestation concerne, précise le communiqué, tous les établissements de santé. Le syndicat a indiqué, par ailleurs,

«avoir fait preuve de patience et de compréhension» compte tenu de la conjoncture sanitaire prévalant. Une attitude, ajoute-t-il, visant à préserver la stabilité des structures de santé et la pérennité du service public proposé au citoyen. Evoquant «l'exclusion et la marginalisation» de nombreuses catégories du corps médical, l'Unpsp appelle le ministère de la Santé «à en finir avec la politique de fuite en avant». Comme elle plaide de faire face aux défis actuels en associant «tous les partenaires» afin de développer le secteur de la Santé dans l'objectif de mieux servir le citoyen.

Massi Salami



Covid-19 : l'Algérie repasse au-dessus de la barre des 200 cas

# Le variant Delta reste l'ennemi numéro un

■ Bien que le variant Omicron se propage rapidement sur la planète, c'est le variant Delta qui progresse et continue de tuer.

Ph/D.R.



Par Louisa A.R.

La hausse des cas de contamination au Covid-19 en Algérie se confirme. Le nombre de nouvelles contaminations enregistrées en 24 heures repasse au-dessus de la barre des 200. Selon le bilan quotidien du ministère de la Santé, l'Algérie a enregistré 210 nouveaux cas ces dernières 24 heures. Avec la recrudescence de la pandémie, les appels incessants des spécialistes pour

la vaccination massive de la population n'ont pas trouvé un écho favorable. Le taux de vaccination reste toujours très faible. Du côté officiel, aucune mesure d'ampleur n'a été prise par les autorités pour lutter contre la 4<sup>e</sup> vague qui s'installe progressivement dans le pays. Un relâchement total est observé sur le respect des mesures de prévention par la population. Dans les rues, les marchés et les transports, les mesures barrières (port du masque et distanciation phy-

sique) ont quasiment disparu. Avec ce relâchement, les cas risquent de connaître une nouvelle hausse. Pour faire face à ce risque, les spécialistes multiplient les appels à la vigilance et insistent particulièrement sur l'urgence de revenir aux «mesures préventives essentielles, telles que la vaccination».

## Aucun décès ni infection par le variant «Omicron» enregistré en Algérie

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, est quasiment certain que le variant Omicron ne cause pas de cas plus graves de Covid-19 que le Delta. Il a affirmé qu'aucun cas de décès ni de contamination par le nouveau variant «Omicron» n'a été enregistré en Algérie, estimant qu'il n'y a pas lieu de le craindre, car moins dangereux que le Delta, selon les experts. Bien avant, l'alerte a été donnée par le directeur général de l'Institut Pasteur, Fawzi Derraj, qui a estimé que le variant le plus important en ce moment c'est le delta. Si la menace du variant Omicron est réelle, le spécialiste a estimé tout de même que le débat autour de variant Omicron est un peu anticipé actuellement. Dans une déclaration à la presse à l'occasion de la Journée internationale des volontaires, le ministre de la Santé a expliqué que «les analyses effectuées par l'Institut

Pasteur, en coordination avec les experts, ont démontré qu'aucun décès ou infection par le nouveau variant n'a été enregistré». Regrettant le faible engagement des citoyens pour l'opération de vaccination, le ministre de la Santé a qualifié de «très faible» le taux de 27 % de personnes vaccinées par rapport aux doses de vaccin disponibles. Benbouzid a annoncé, à cet égard, le lancement, la semaine prochaine, d'une campagne de vaccination de grande envergure, et ce, en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale et d'autres secteurs concernés au profit des employés et des enseignants des établissements éducatifs du cycle primaire, soulignant que la vaccination est «le meilleur moyen de protéger la santé des citoyens contre cette pandémie». Par ailleurs, Benbouzid fera savoir que «quelques cas d'infection au coronavirus ont été enregistrés dans les établissements éducatifs», appelant à l'intensification des efforts et au respect du protocole sanitaire pour faire face à la pandémie. Concernant la possibilité de recourir à la vaccination des enfants, le ministre a précisé que le principal objectif est de vacciner le plus grand nombre possible de citoyens adultes, relevant que «le Comité scientifique avait étudié cette question jeudi avec des experts, et aucune décision n'a été prise, en attendant la décision de l'Organisation mondiale de la santé».

L. A. R.

Covid-19

## 20 cas enregistrés en milieu scolaire à travers le territoire national

Le ministère de l'Éducation nationale a récemment enregistré vingt cas confirmés de Covid-19 en milieu scolaire à travers le territoire national, conduisant au réaménagement du calendrier des vacances scolaires d'hiver pour permettre d'intensifier la vaccination des personnels du secteur, a indiqué le directeur des activités culturelles et sportives et de l'action sociale en charge de la santé scolaire au ministère de l'Éducation nationale, Abdelouahab Khoualene. «Le ministère a enregistré 20 cas confirmés de Covid-19 en milieu scolaire (élèves et personnels) à travers le territoire national, suite

à quoi a été décidé un réaménagement du calendrier des vacances scolaires d'hiver (désormais du 9 décembre 2021 au 1er janvier 2022) pour permettre d'intensifier la vaccination du 12 au 16 décembre et de préserver ainsi la santé de tous», a précisé M. Khoualene. «Les cas de Covid-19 ont été enregistrés dans les wilayas de Tébessa, Souk Ahras, Jijel, Bejaïa, Tizi Ouzou, Boumerdès, Oran et Relizane», a fait savoir le responsable. Le réaménagement du calendrier des vacances scolaires d'hiver a été décidé en coordination entre le ministère de l'Éducation nationale et les

hautes autorités du pays, de crainte de voir les écoles se transformer en clusters, a expliqué M. Khoualene. «Dès dimanche (12 décembre), la vaccination sera intensifiée pour le personnel du secteur à travers 1 433 unités de dépistage et de suivi (UDS) parallèlement à la tenue des conseils de classe et à la saisie des notes sur la plateforme numérique, et ce, dans le respect des gestes barrières», a-t-il souligné. Le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé, mardi, un réaménagement du calendrier des vacances scolaires d'hiver suite à l'enregistrement de cas de Covid-19 en

milieu scolaire. Elles sont désormais fixées du 9 décembre 2021 au 1<sup>er</sup> janvier 2022 dans toutes les régions. «Les enseignants et le personnel administratif continueront toutefois à travailler du 12 au 16 décembre 2021 pour s'acquitter des tâches liées à la fin du premier trimestre (correction des épreuves, conseils de classe, saisie des notes sur la plateforme numérique, etc.)», selon la même source. Les parents d'élèves pourront récupérer les bulletins scolaires de leurs enfants au niveau des écoles le jeudi 16 décembre 2021 de 9h00 à 14h00, a fait savoir le ministère.

O. N.

Béjaïa

## Le nombre de contaminations repart à la hausse

Le nombre de malades atteints de Covid-19 et autres variants est reparti dangereusement à la hausse depuis quelques semaines, après une accalmie qui a très peu duré. «Pas moins de 244 sujets sont hospitalisés à travers les hôpitaux de la wilaya de Béjaïa», a indiqué Dris Khouidja El-Hadj, directeur de la santé et de la population de la wilaya de Béjaïa, mercredi dernier à radio Soummam. Selon le même responsable, «95 % des malades hospitalisés ne sont pas vaccinés». Et d'ajouter : «58 malades avaient été enregistrés dimanche et 47 lundi dernier». C'est dire que le nombre de

contaminations par jour est alarmant. «La hausse du nombre de cas Covid est observée depuis quatre semaines», souligne-t-il. Il faut noter que plusieurs décès dus au Covid ont été enregistrés la semaine dernière, dont deux la journée de jeudi passée, un au CHU Khéllil-Amrane, l'autre à Frantz-Fanon et un troisième au niveau de l'hôpital Aklouli-Ali d'Akbou. Un jeune de 42 ans a succombé à ses souffrances après plusieurs jours d'hospitalisation. Pas moins de 84 malades ont été hospitalisés mercredi dernier au CHU de Béjaïa avec trois unités, dont 8 en réanimation à Khéllil-Amrane, 13 enfants en

pédiatrie, 5 femmes enceintes et 25 sujets hospitalisés à l'EPH Frantz-Fanon. Selon Hafid Boudrahem, surveillant médical au CHU, «5 décès ont été enregistrés depuis le début de la semaine au CHU de Béjaïa». Et de souligner que «74 personnes malades du coronavirus sont hospitalisées dans les trois unités du CHU de Béjaïa, dont 6 admis en réanimation, 5 femmes enceintes et 11 enfants». Au niveau de l'hôpital de Kherrata, «12 malades étaient hospitalisés jusqu'à jeudi dernier et d'autres sont traités à domicile», selon une source locale. Au niveau de l'EPH d'Amizour, il y a 50 malades dans

les services dédiés au Covid-19. Le nombre de malades dans cette région est en hausse avec l'arrivée de la 4<sup>e</sup> vague. Pour sa part, M. Hadidi, responsable à l'EPH Rachid-Belhocine de Sidi-Aïch, que nous avons contacté jeudi dernier, a souligné que «la courbe des malades Covid est depuis en plus en ascension», indiquant que «37 personnes sont actuellement hospitalisées au niveau des services dédiés au coronavirus». M. Hadidi s'interroge pourquoi les gens ne veulent pas se faire vacciner, vu que la majorité des cas hospitalisés ne le sont pas», dit-il. Il a réitéré son appel aux citoyens afin de se faire

LA QUESTION DU JOUR

## 17 décembre fête de la révolution

Suite de la page une

Ce sont les révolutions de palais, les pseudo-révolutions par conséquent, qui sont en général désignées d'après le jour où elles s'achèvent. Saïed pense que ce n'est pas juste un détail que cette question de nom et de date, qu'elle est en réalité de première importance. Pour lui, si le 17 décembre est le jour où la révolution a éclaté, le 14 janvier serait plutôt celui où elle a été volée par une classe politique qui a su comment se la partager. Chose curieuse, entre le jour où il a annoncé cette réforme de calendrier révolutionnaire, et celui où un militant d'Ennahdha s'est suicidé à l'imitation de Bouazizi dans le siège même du parti, il ne s'est pas passé une semaine. Le malheureux militant d'Ennahdha a désigné ce faisant la cause de sa désespérance : son parti, à qui il a sacrifié ses meilleures années, mais dont il n'a rien reçu en retour. L'incendie qui s'en est suivi ayant pu être maîtrisé, le siège a été sauvé, mais pas nécessairement le parti, qui pourrait lui ne pas s'en relever. Il en est qui pensent que sa dissolution, en même temps que celle d'autres formations proches, sera au nombre des décisions qui seront annoncées par le président Saïed le 17 décembre. Une chose d'improbable en soi, mais qu'on l'ait seulement évoquée n'est pas pour donner tort à Saïed quand il dénonce la confiscation de la révolution par des coteries politiques. Si la classe politique n'avait pas seulement profité de la révolution mais l'avait faite au même titre que les masses populaires qui s'étaient mises en mouvement au lendemain du suicide par le feu de Bouazizi, elle pourrait aujourd'hui mobiliser ses alliés pour faire échec au projet «contre-révolutionnaire» auquel se consacre d'après elle Saïed depuis le 25 juillet. Le fait est qu'elle leur en a effectivement fait appel, mais en vain. Depuis le 25 juillet, s'il y a quelqu'un qui a été en phase avec elles, c'est le chef de l'Etat. Pour cette raison essentielle, les annonces du 17 décembre ne pourront qu'entériner son fiasco, même si elles ne comporteront pas nécessairement de mesures de dissolution à son encontre. Le plus probable est que le président Saïed se contentera de détailler son plan de sortie de l'état d'exception en vigueur depuis le 25 juillet. La mesure la plus importante concernera sûrement les modalités d'élaboration et d'adoption d'une nouvelle Constitution, celle de 2014 n'ayant plus pour lui ni cours ni légitimité.

M. H.

vacciner. Notons qu'une campagne de vaccination anti-Covid sera être organisée dans les établissements scolaires à partir d'aujourd'hui. Elle devrait cibler les enseignants et autres personnel de l'Éducation.

H. Cherfa

## Santé/Médicaments

# Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens «dénonce» la vente en ligne des médicaments

■ La vente en ligne, sur les pages web et réseaux sociaux, des médicaments a été dénoncée par le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (Cnop) et le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo), indique, vendredi, un communiqué de ces deux organisations professionnelles.

Par Safy T.

«**L**a Commission nationale de coordination Cnop-Snapo dénonce la vente en ligne, sur les pages web et réseaux sociaux, des médicaments, notamment ceux introduits de manière frauduleuse sur le territoire national, ce qui constitue un danger réel pour la santé de nos concitoyens par l'introduction de produits prohibés, non autorisés ou contrefaits», précise la même source. La Commission qui s'est réunie au niveau du siège de

l'Ordre des pharmaciens, «dénonce aussi la vente concomitante par certains distributeurs et la vente en packs imposées aux pharmaciens, notamment lorsqu'il s'agit de médicaments essentiels en rupture ou sous tension», ajoute le communiqué, déplorant également «la perturbation du marché du médicament, causée par certains spéculateurs, notamment par la rétention des produits». Exigeant «le respect des pratiques commerciales et déontologiques par les laboratoires et établissements pharmaceutiques», la

Commission nationale de coordination Cnop-Snapo «dénonce les pratiques déloyales, entre autres le compérage, la concurrence anti-déontologique et la recherche de la clientèle par des procédés réprimés par la loi». Elle rappelle, en outre, qu'«enfreindre les règles de l'exercice pharmaceutique expose son auteur à des sanctions disciplinaires, allant de l'avertissement à la fermeture de l'officine ou de l'établissement».

S. T.



Garderies à Mostaganem :

## Face à l'absence de professionnalisme les enfants risquent gros

Vous avez un ou plusieurs enfants en bas âge, vous travaillez, vous et votre conjoint. Qu'advient-il de ces enfants de couples qui travaillent ? Où sont-ils gardés et dans quelles conditions le sont-ils ? Combien ça coûte ? Il s'agit là de questions qui inquiètent à plus d'un titre la plupart des couples algériens. Chez nous, l'éducation de la petite enfance semble être un sous-secteur de la politique éducative qui souvent échappe à toutes les attentions. Le mode de vie social actuel contraint les jeunes parents à caser leur progéniture dans ces structures, à défaut d'une mamie qui daignerait bien s'en occuper. On envoie des enfants en bas âge dans des appartements où même dans des villas avec des horaires et des programmes d'éducation que nul ne contrôle. Les garderies pour les nommer autrement, sont censées être des cellules éducatives. Une fois agréées, elles n'appartiennent à aucun secteur, même pas celui de l'Education nationale. Les crèches sont avant tout une activité commerciale, car beaucoup d'entre elles ne disposent guère des conditions fixées par loi pour accueillir des enfants en maternelle. Dans certains cas, il n'y a aucun programme éducatif à fournir aux enfants, si ce n'est le fameux programme télévisé abrutissant de «Toyour El Djenna» ou «Baby Tv» diffusés à longueur de journée. Dans d'autres structures, c'est la surcharge qui étouffe les enfants, accompagnés quelquefois par un encadrement sans for-

mation ni professionnalisme. Des monitrices engagées en qualité de femmes de ménage assurent un gardiennage hasardeux, loin de tous les principes éducatifs. Par conséquent, beaucoup de cas de maltraitance d'enfants furent signalés, ce qui s'est terminé par la fermeture pure et simple de «l'enclos». L'astuce des responsables des établissements c'est recruter «deux en un», des femmes de charge pour monitrices, et comme cela se passe à huis clos, cela éviterait des frais supplémentaires. Les horaires appliqués aux pseudo-monitrices sont de la pure exploitation. Quel serait l'état psychologique d'une monitrice non formée utilisée à l'extrême pour rentabiliser le négoce ? Les tarifs exercés ne répondent à aucun barème, quelquefois c'est de 6 000 à 10 000 DA mensuel. En l'absence de contrôle, la loi est souvent inappliquée car aucune structure ne fait de suivi ni sur le plan des conditions de restauration, ni celui de l'hygiène et encore moins le pédagogique. Car en Algérie il n'y a pas de cadres spécialisés pour contrôler ces lieux d'«élevage» plutôt que des maternelles. Que mangent les enfants et dans quelles conditions ? Il y a des endroits où les enfants sont traités en fonction du statut social de leurs parents et sur instruction des administrateurs de l'établissement. Les responsables ayant autorisé l'ouverture des crèches ferment l'œil sur cette activité quelquefois périlleuse et c'est peut-être le qualificatif le moins

osé que l'on puisse lâcher. Ces responsables sont carrément dans la non-assistance à enfance en danger.

Lotfi Abdelmadjid

### Séminaire sur les JM-2022

Le deuxième vice-président du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), Bernard Amsalam, a indiqué, hier à Oran, que tout a été mis en œuvre pour que cette ville abrite dans les meilleures conditions la 19<sup>e</sup> édition des jeux méditerranéens (JM), prévue du 25 juin au 5 juillet 2022. M. Amsalam, qui s'exprimait en ouverture du séminaire des chefs de mission et délégués techniques dans le cadre des préparatifs des JM, a mis en exergue «le travail de longues années effectué par le comité d'organisation local et les importants investissements de l'Etat algérien». Le représentant du CIJM, également président de la commission de coordination et de suivi des préparatifs des JM, s'est réjoui, en outre, du fait que «les responsables algériens travaillent sans relâche pour offrir les meilleures conditions permettant aux athlètes de réaliser les meilleures performances lors du rendez-vous méditerranéen». A ce propos, il a cité les ouvrages réalisés à l'occasion des JM d'Oran, à l'image d'un village méditerranéen «moderne et confortable», vantant, au passage, «les autres installations sportives de meilleur niveau, qui seront un héritage de taille aux habitants d'Oran après les JM». Il

a, en outre, estimé que ce séminaire de deux jours, en marge duquel des visites aux différentes installations sont organisées, sera une occasion pour les chefs de mission et délégués techniques des fédérations internationales concernées par les disciplines retenues lors des JM, «de découvrir et évaluer les préparatifs de la manifestation sportive». Pour sa part, le commissaire aux JM, Mohamed Aziz Derouaz, a mis en relief «l'engagement sans limite des pouvoirs publics pour réussir l'évènement et combler le retard accusé pour des circonstances politiques et à cause de la crise sanitaire mondiale liée au Covid-19». M. Derouaz a ajouté que l'occasion est aussi de «promouvoir tout le potentiel culturel et touristique de la ville d'Oran et de l'Algérie». Au passage, le commissaire aux JM a invité les hôtes de l'Algérie à «constater concrètement, au cours de ce séminaire, l'évolution des préparatifs, afin de repartir d'Oran rassurés de la tenue de la fête sportive méditerranéenne du 25 juin au 5 juillet, dont la cérémonie de clôture coïncide avec le 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de l'indépendance de l'Algérie». Le premier jour du séminaire a été rehaussé par la présence du conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezak Sebgag, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, ainsi que des membres de la commission de sécurité nationale et de wilaya.

Racim S.

Situation au Sahara occidental

## Les provocations du Makhzen ont changé la perception des journalistes français

La reprise de la guerre dans les territoires sahraouis et les provocations du Makhzen ont changé la perception des journalistes français concernant la question sahraouie, constate la militante française Claude Mangin-Asfari qui note que les agissements du Maroc ont fini par «fatiguer» les professionnels des médias en France. Le regard

des journalistes français concernant la question sahraouie «a changé à tout jamais», après la reprise de la guerre en novembre 2020 mais aussi «parce que les provocations marocaines ont fini par fatiguer même les journalistes français», assure, hier, Claude Mangin-Asfari, dans un entretien accordé à l'APS en marge des travaux de

la 45<sup>e</sup> Conférence européenne de soutien et de solidarité au peuple sahraoui (Euococo), qui se tient à Las Palmas (Grande Canarie, Espagne). Membre de l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique et épouse du militant sahraoui Naâma Asfari, incarcéré depuis 2010 par le régime marocain, M<sup>me</sup> Mangin

annonce l'organisation, en février prochain, d'une visite au profit de la presse française et internationale dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf. «Nous avons déjà organisé une visite similaire en octobre dernier et les journalistes ont découvert qui étaient les Sahraouis, en vivant avec eux pendant une semaine», signale la militante.

«Avant, ils ne connaissaient les Sahraouis qu'à travers une dépêche AFP (Agence France presse) reprenant une dépêche de la MAP (agence marocaine de presse)», indique-t-elle. «En octobre, tous les journalistes (intéressés) ne pouvaient pas venir, c'est pour cela que nous organisons une nouvelle mission en février», ajoute-t-elle. R. M.



BEA

# Plus de 3 000 mds DA d'engagements à fin septembre

■ L'enveloppe globale allouée aux crédits a fortement progressé (+43 %), dont les crédits d'investissement (+35 %), crédits d'exploitation (+44 %) et crédits aux particuliers (+70 %).

Par Salem K.

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) compte plus de 3 000 milliards (mds) de DA d'engagements à fin septembre dernier, ce qui confirme sa position de leader dans le financement de l'économie nationale, a-t-on appris auprès de cette banque publique. En 2020, année caractérisée par la pandémie de Covid-19, la BEA a traité un volume de 4 762 dossiers de crédits, toutes délégations confondues (direction générale, direction du crédit aux particuliers et les directions régionales et agences), soit une augmentation de 3 % par rapport à l'exercice 2019, souligne la même source. L'enveloppe globale allouée aux crédits a fortement progressé (+43 %), dont les crédits d'investissement (+35 %), crédits d'exploitation (+44 %) et crédits aux particuliers (+70 %). Les projets d'investissement, représentant 21 % des financements accordés en



2020, sont orientés principalement vers les industries extractives (44 %), les industries manufacturières (20 %) et le financement de l'immobilier (16 %).

Aussi, et en vue de soutenir l'activité des opérateurs économiques, fortement impactée par les effets de la pandémie mondiale, la Banque a notamment

accompagné ces opérateurs par la mise en place et le renouvellement des crédits d'exploitation. S. K.

Matières premières

## Le nickel recule, le café à des records, l'or stable

Le prix du nickel a reculé au fil de la semaine, pénalisé par des inquiétudes sur l'économie chinoise, mais également par une future augmentation de l'offre. Le groupe chinois Tsingshan a en effet annoncé jeudi que sa production de matte de nickel, un concentré issu de la première fusion du minerai, avait débuté en Indonésie. Le premier producteur d'acier inoxydable espère ainsi doper sa production de nickel et répondre à la demande grandissante des développeurs de batteries pour véhicules électriques. «La baisse des prix reste modérée par rapport à celle de mars, quand Tsingshan avait annoncé le lancement futur de cette chaîne de

production», a souligné Daniel Briesemann, analyste chez Commerzbank. Selon lui, cela prouve que les participants du marché «tablent toujours sur un marché en manque d'offre à long terme». Sur le LME, la tonne de nickel pour livraison dans trois mois s'échangeait à 19 790,00 dollars vendredi à 16h25 GMT (17h25 à Paris), contre 20 030,00 dollars le vendredi précédent à la clôture. Les prix du café ont atteint des plus hauts en dix ans cette semaine, avant de se replier sur des prises de bénéfices, les observateurs tablant toujours sur une offre insuffisante pour répondre à la demande. Les deux références du café ont atteint mardi des plus hauts

depuis 2011, à 252,35 cents la livre à Londres pour l'arabica et à 2.334 dollars la tonne à New York pour le robusta. Puis, au fil de la semaine, «les investisseurs se sont repliés vers d'autres matières premières agricoles», commente Ole Hansen, analyste chez Saxo Bank.

### Chicago : le blé en hausse, aidé par des achats chinois en Australie

Les cours du blé ont rebondi vendredi à Chicago, soutenus notamment par des achats chinois et l'humeur positive de l'ensemble des marchés. Le soja a légèrement suivi la tendance tan-

dis que le maïs a reculé. «Le pétrole est à la hausse, les actions aussi, cela soutient les produits agricoles car il y a toujours les "taureaux" de l'inflation qui veulent acheter des matières premières», a indiqué Dan Cekander de DC Analysis. Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en mars 2022 a grimpé de 0,90 % à 7,8525 dollars contre 7,7675 dollars jeudi. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars a lâché 0,21 % à 5,9000 dollars contre 5,9175 dollars la veille. Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en janvier a gagné 0,25 % à 12,6775 dollars contre 12,6525 dollars jeudi.

S. K.

Hydrocarbures

## Chypre annonce la signature d'un contrat d'exploration

Chypre a signé vendredi un accord d'exploration de gisements gaziers et pétroliers dans sa Zone économique exclusive (ZEE) avec un consortium regroupant ExxonMobil et Qatar Energy, malgré l'opposition de la Turquie. La ministre chypriote

Natasa Pilides a annoncé la conclusion du contrat, signé à Nicosie avec Varnavas Theodosiou, le P-DG de ExxonMobil Cyprus, et Ali al-Mana, directeur de Qatar Energy's International Upstream and Exploration. «Malgré un contexte de travail

de plus en plus difficile pour l'industrie pétrolière et gazière, nous franchissons aujourd'hui une étape décisive dans le renforcement de notre partenariat», s'est-elle félicitée.

Amel K.

Afghanistan

## La Banque mondiale annonce une aide de 280 millions de dollars

La Banque mondiale, qui a suspendu fin août ses aides à Kaboul après le retour au pouvoir des talibans, a annoncé une aide humanitaire de 280 millions de dollars à l'Afghanistan via la réaffectation de financements émanant du fonds spécial pour la

reconstruction du pays (ARTF). «Les donateurs (...) de l'ARTF ont décidé aujourd'hui de transférer 280 millions de dollars d'ici fin décembre 2021 à l'Unicef et au Programme alimentaire mondial», indique un communiqué de la Banque mondiale. «Cette décision

est la première étape en vue de réaffecter les fonds du portefeuille de l'ARTF afin de fournir une aide humanitaire au peuple afghan en cette période critique», ajoute l'institution.

R. E.

Pour un accord avec l'Argentine  
FMI : «De plus amples discussions nécessaires»

LE FONDS monétaire international, qui a mené toute la semaine à Washington des réunions avec des responsables argentins, a estimé vendredi que de «plus amples discussions» étaient «nécessaires» avant un accord en faveur de l'Argentine. Le gouvernement de centre gauche d'Alberto Fernandez est en négociations depuis deux ans avec le FMI sur le remboursement de sa dette de 44 milliards de dollars, contractée en 2018 sous le gouvernement de l'ex-président Mauricio Macri (centre droit). «L'équipe du FMI et les autorités argentines restent pleinement engagées dans leur travail collectif sur un cadre et des politiques pour un programme soutenu par le FMI», a souligné l'institution dans un communiqué publié à l'issue des réunions. Les discussions se sont déroulées sous la houlette de Julie Kozack, directrice adjointe du département Amérique Latine du FMI et de Luis Cubeddu, chef de mission pour l'Argentine, avec des représentants du ministère de l'Economie et de la banque centrale argentines. Maya H.

Bourse  
Les marchés encaissent sans broncher l'inflation américaine

LES MARCHÉS restaient bien orientés vendredi après la publication de l'inflation aux Etats-Unis, qui s'est accélérée à un niveau record, mais comme le prévoient les analystes. Wall Street évoluait en hausse : vers 17h30 GMT, le Dow Jones gagnait 0,17 %, le S&P500 0,28 % et le Nasdaq 0,27 %. En Europe, la tendance était plus négative mais les légères pertes de vendredi sont sans commune mesure avec les gains accumulés depuis le début de semaine : Paris a reculé de 0,24 %, Francfort de 0,10 %, Milan de 0,36 % et Londres de 0,40 %. L'inflation s'est accélérée en novembre sur un an aux Etats-Unis, enregistrant sa plus forte hausse depuis 1982, à 6,8 % le mois dernier comparé à novembre 2020. Toutefois, ce rythme est conforme au consensus des analystes. Les investisseurs espèrent que novembre est un pic avant un ralentissement progressif, comme l'avait suggéré la veille le président américain Joe Biden. Le marché attend la réaction de Réserve fédérale américaine qui tient sa réunion du comité monétaire la semaine prochaine, et qui devrait annoncer un durcissement de sa politique. «Tant que la Fed est sur le coup et pas à la traîne, les marchés actions pourraient aller beaucoup, beaucoup plus haut», selon Adam Sarhan, fondateur et directeur général de 50 Park Investments. Amine O.

Bibliothèque nationale d'El Hamma

# La révolution et la pensée de Frantz Fanon revisitées

■ «La Révolution pour l'indépendance de l'Algérie et la pensée de Frantz Fanon» est le thème d'une rencontre scientifique organisée et accueillie jeudi, à la Bibliothèque nationale d'El Hamma. Des universitaires et écrivains ont mis en valeur, à cette occasion, la pluri-dimensionnalité de la pensée du psychiatre penseur, en commémoration des manifestations du 11 décembre 1960.



Par Abla Selles

La thématique de cette rencontre a été décryptée par les professeurs d'université Noureddine

Zemmam de Biskra, Wahid Benbouaziz d'Alger II, Toufik Chabou de Blida II et l'écrivain-journaliste H'Mida Layachi.

Communiquant sur les aspects pouvant mieux cerner la

pensée «universelle et encore d'actualité de Fanon», les quatre intervenants ont développé autour de différents intitulés, en lien respectivement avec «les violences révolutionnaires et le complexe de la gauche», «lectures autour de l'œuvre de Frantz Fanon» du regretté Abdelkader Djeghloul et «la reconnaissance et l'aliénation chez Frantz Fanon».

L'ensemble des intervenants ont d'entrée mis en valeur la pluri-dimensionnalité de la pensée fanonienne, déclinée en plusieurs volets, humain, psychologique, philosophique, politique, social et anthropologique, entre autres, précisant qu'en plus de ses études sur le comportement du colonisé noir africain, Frantz Fanon n'aurait pas ainsi développé sa pensée s'il n'était pas, au contact de l'Algérien avec un

regard d'analyste, de psychiatre et d'éclairer.

La relation dialectique entre la pensée de Frantz Fanon et la révolution, dont il a fait son objet d'étude, répondait à son intention d'aboutir à l'instauration d'une «théorie sur le Tiers monde», ce qui l'a conduit à étudier, entre autres préoccupations intellectuelles, les comportements du colonisateur et du colonisé.

L'orientation morale de la «violence révolutionnaire», comme une sorte de «paix positive», a également fait l'objet de plusieurs études chez le psychiatre penseur. En marge de la conférence, deux expositions visibles jusqu'au 14 décembre, dédiées aux manifestations de la journée historique du 11 décembre 1960, ont été inaugurées dans le hall de la

Bibliothèque nationale d'El Hamma, dont l'une organisée par l'association «Art et Mémoire» d'Alger.

Des titres de presse francophone et arabophone, datés des années 1960 à 2015, tous frappés de unes sur les manifestations du 11 décembre 1960, ont été exposés, aux côtés d'ouvrages traitant de témoignages, de mémoire et de biographies des héros de la Révolution, ainsi que des livres d'histoire, de différents formats littéraires.

Un peu plus loin, dans un autre espace du hall de la bibliothèque, l'association «Art et Mémoire» d'Alger, présidée par Azzeddine Boumala, a placardé une dizaine de photos authentiques agrandies sur les événements du 11 décembre et exposé plusieurs objets évoquant l'ancien Alger.

Journées nationales du court métrage

## Ouverture de la troisième édition à Tissemsilt

La troisième édition des Journées nationales du court métrage ont débuté, vendredi, au niveau de la maison de la culture Mouloud-Kacem-Naït-Belkacem de la ville de Tissemsilt.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par la mise sur pied d'une exposition d'appareils

photo anciens, de moyens techniques utilisés dans le domaine cinématographique, de photos et d'ouvrages consacrés à la guerre de Libération nationale.

Cet événement de trois jours verra la projection de 21 œuvres en lice pour briser les trois distinctions prévues aux meilleures d'entre elles, ont indiqué les

organisateurs, ajoutant qu'un jury de spécialistes évaluera ces participations représentant 21 wilayas du pays.

Deux ateliers dédiés au maquillage et à la réalisation de courts métrages figurent au programme de ces journées ainsi que la présentation de conférences sur ce genre filmique au profit des cinéastes

amateurs participant à ces journées.

L'événement coïncide avec la célébration du 61<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Il est organisé à l'initiative de la maison de la culture de Tissemsilt, en collaboration avec l'association de wilaya «Culture et arts», rappelle-t-on. **L. B.**

Festival national de l'opérette à Tindouf

## Plus de 180 participants au rendez-vous

Plus de 182 étudiants, issus de différentes wilayas du pays, prennent part à la deuxième édition du Festival universitaire national de l'opérette, ouvert jeudi à la maison de la culture «Abdelhamid-Mehri», à Tindouf.

La 2<sup>e</sup> édition du Festival national de l'opérette, rendant hommage à titre posthume au poète «Omar Bernaoui», prévoit l'animation, trois jours durant, d'une série de spectacles et de représentations théâtraux, a indiqué le commissaire du festival,

Mohamed Said. Il est également prévu des ateliers de formation dans les créneaux de la scénographie, la mise en scène et l'interprétation, en plus de rencontres-débats sur le thème, en présence des cadres du secteur de la Culture, de metteurs en

scène et de critiques de théâtre. Pour M. Said, ce festival constitue une opportunité de promotion des activités culturelles universitaires, dont l'opérette, et de consolidation des activités théâtrales estudiantines. Cette manifestation culturelle, dont la céré-

monie d'ouverture a été marquée par une cérémonie en l'honneur de la famille du défunt «Omar Bernaoui», devra donner lieu à la découverte de talents dans le domaine et contribuer à l'amélioration de leurs capacités créatrices. **M. K.**

Prévu du 22 au 27 décembre à Laghouat

## Les Journées africaines du monodrame sont de retour

Les sixièmes Journées africaines du monodrame se tiendront du 22 au 27 décembre dans la ville de Laghouat, avec cinq spectacles en compétition en provenance de la République arabe sahraouie démocratique, d'Egypte, de Tunisie, du Bénin et de Lybie, en plus de trois monodrames algériens, indique le responsable de l'organisation de ces journées, Smail Kerboune.

Cette édition s'ouvrira par la générale du spectacle «Ittahamouni bi at'ahawor» (le blâmé est innocent) de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), mis en scène par Mouna Mohamed Salem, sur un texte de sa plume et interprété par le comédien Abdelbasset Mohamed Ali. Accueillies à la maison de la culture «Tahki-Abdellah-Benkiou», les

sixièmes Journées du monodrame africain verront la participation en compétition pour «l'Outarde d'or» de «Soulat Maria» (l'image de Maria) d'Egypte, «Sans visa» de Lybie, «Malade» de Tunisie et «Les larmes de César» du Bénin.

«Lalouna» de Sidi Bel Abbès, «Kiyess ou labess» (bel et bien masseur) de Boumerdès et «Convocation» de Tiaret, sont les trois spectacles représentant le théâtre algérien lors de cette compétition. D'autres spectacles, «Tayoucha» de Nesrine Belhadj, «Zaim lemhabel» d'Ibrahim Bouazza, «Le factotum» de Djallel Abdou et «Meryouma» de Lamri Kaouane notamment, sont programmés hors compétition, explique Smail Kerboune, également président de l'association «Ed'Derb El Açil» (la voie authen-

tique) pour les arts dramatiques, organisatrice de ces journées. D'un autre côté, plusieurs hommages seront rendus à de grandes figures artistiques intervenant dans le 4<sup>e</sup> art, à l'instar de la comédienne Wahiba Baâli, le cinéaste et homme de théâtre Mohamed-Tahar Zaoui, le musicien compositeur Lamine Soufari et, à titre posthume, à l'enfant de la région et un des membres fondateurs de l'association «Ed'Derb El Açil» pour les arts dramatiques, le regretté, Semahi Marfoua (1960-2019).

Des ateliers d'écriture dramaturgique et de préparation du comédien, encadrés par Fethi Kafi et Farkheddine Lounis, respectivement, sont au programme de l'événement, ainsi que plusieurs conférences en lien avec le 4<sup>e</sup> art, et une série d'expo-

sitions de photographies retraçant l'histoire de l'action théâtrale locale et nationale et de toiles de tous les artistes-plasticiens de la région. Par ailleurs, des spectacles de rue (goual, halqa et folklore) de Mascara, Oran, Tamanrasset, Tiaret, El Bayedh et Laghouat, animeront les places publiques de la ville et des visites guidées en vue de faire découvrir le patrimoine touristique de Laghouat sont au programme de ces journées. Organisées sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, les sixièmes Journées du monodrame africain se dérouleront dans le strict respect des mesures de prévention sanitaires contre la propagation du coronavirus, précisent les organisateurs. **R. C.**



Président Tebboune :

# Les manifestations du 11 décembre 1960, un indice inéluctable de la fin du colonialisme

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, hier, que les manifestations du 11 décembre 1960 ont été une preuve édifiante de la force de la glorieuse Révolution et un indice inéluctable de la fin du

Par Hocine H.

Dans son message à l'occasion du 61<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, le Président Tebboune a souligné que ces événements «ont été, du point de vue organisationnel, une preuve édifiante de la force de notre glorieuse Révolution et un indice inéluctable de la fin du colonialisme». Sur le plan diplomatique et médiatique, ces manifestations ont «conforté les positions du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et donné de l'espoir aux peuples opprimés, après l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies, lors de sa 15<sup>e</sup> session, d'une résolution appelant à la décolonisation et déclarant que la sujétion des peuples à une domination et à une exploitation étrangère constitue un déni des droits fondamentaux de l'homme, et est contraire à la Charte des Nations unies et compromet la cause de la paix et de la coopération mondiales», a-t-il ajouté. «Ce même jour de l'année 1960, les enfants (filles et garçons) du peuple algérien ont participé à des manifestations massives à travers la plupart des régions du pays, à l'appel du Front de libération nationale, scandant tel un seul homme que le peuple algérien a atteint dans sa marche vers la liberté et l'indépendance un point de non-retour», a rappelé le président de la République. A cette occasion, le Président Tebboune a mis en avant «la symbolique de l'organisation, dans la wilaya de Naâma, des célébrations officielles de ce mémorable anniversaire dans la mesure où elles coïncident avec la tenue du colloque national sur "le symbole de la résistance populaire dans le sud-ouest algérien" qui a dirigé une résistance populaire et levé



haut l'étendard de la lutte pour défendre l'honneur de sa patrie et de sa nation dans notre grand sud-ouest».

Il a, en outre, souligné que ce colloque était «l'occasion de s'incliner à la mémoire d'un homme unique et singulier au regard de son savoir, de ses

œuvres, de sa foi et de sa résistance», le qualifiant de «chef charismatique et clairvoyant, d'homme politique chevronné et visionnaire, doué de capacités exceptionnelles dans l'organisation stratégique et la planification militaire». Le Président Tebboune a également affirmé que «le mes-

sage sacré que nous ont légué notre héros Cheikh Bouamama et tous les héros de notre résistance populaire ainsi que nos martyrs, est lourd de sens. Il exige d'unifier les rangs et de se tourner vers l'avenir, et de faire de la cohésion des enfants d'Algérie avec l'Armée nationale populaire

(ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), une force unifiée capable de relever les défis et de consacrer les nobles valeurs et les idéaux de notre peuple à travers les époques et les siècles». Et d'ajouter qu'en ce jour où «notre vaillant peuple commémore cette glorieuse épopée du 11 décembre 1960, alors qu'il s'apprête à célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance, nous devons nous préparer à fêter cet événement mémorable qui consacre le recouvrement de la souveraineté nationale». Le président de la République a appelé, à ce propos, «tous les secteurs, les institutions et tous les acteurs de la société civile à l'élaboration de programmes à la hauteur de cet événement, par fidélité à notre mémoire et en reconnaissance des sacrifices des martyrs», relevant l'importance de «saisir cette occasion pour mettre l'accent sur la nécessité de sensibiliser les nouvelles générations à notre glorieuse histoire et de consacrer notre attachement à la mémoire de notre nation».

H. H.

Selon des spécialistes en histoire

## Une «halte importante» dans le cours de la Révolution

Les manifestations du 11 décembre 1960, qui se sont déroulées durant la guerre de Libération nationale à travers plusieurs régions du pays, ont constitué une «halte importante» dans le cours de la Révolution et contribué à mettre en échec le projet «cynique» du Général de Gaulle, est estimé, hier à Alger, des spécialistes en histoire. Invité du Forum d'«El-Moudjahid» pour animer une conférence à l'occasion du 61<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, sous le

titre «Les manifestations du 11 décembre et leur impact sur la guerre de Libération nationale», le journaliste et écrivain Boukhalfa Amazit a indiqué que la date du 11 décembre 1960 constitue une «halte importante» dans l'Histoire de la Révolution et a vu naître une nouvelle méthode de lutte contre le colonialisme français. Il a relevé que la guerre de Libération nationale était «un conflit universel qui a opposé des colonisés à des colonisateurs», ajoutant que «la notion d'empire s'est écrasée

grâce au combat du peuple algérien». M. Amazit a estimé, par la même occasion, que l'élan populaire du 11 décembre 1960 «est venu à point nommé pour rappeler l'exigence fondamentale du peuple algérien, celle de son droit à l'indépendance». De son côté, l'universitaire Mohamed Bounaâma a mis l'accent sur l'importance de cette date historique qui a contribué à «la dégradation de l'ordre colonial» et mis en échec «le projet cynique» du Général de Gaulle qui a voulu créer «une troisième

force». «Les manifestations du 11 décembre 1960 ont démontré que le peuple algérien était lié d'une manière indissociable avec les approches politiques et diplomatiques de la direction de la Révolution algérienne», a estimé M. Bounaâma. Ces manifestations, a-t-il précisé, «ont contribué à l'internationalisation de la cause algérienne et constitué une réponse cinglante à l'armée coloniale qui voulait instituer un système et des dirigeants inféodés à la France».

Ammar Gh.

L'historien Fouad Soufi :

## Les manifestations du 11 décembre 1960 ont «brisé net» la conviction des «ultras» de l'Algérie française

Les manifestations du 11 décembre 1960 ont «brisé net la conviction des ultras de l'Algérie française», a affirmé l'historien Fouad Soufi, soulignant l'impact positif de ces événements dans l'adhésion internationale à la cause libératrice du peuple algérien, du joug colonial français. «Les manifestations du 11 décembre 1960 ont brisé net une conviction bien ancrée dans l'opinion des ultras de l'Algérie française, à savoir que les villes étaient calmes parce qu'elles étaient sous contrôle», a déclaré à l'APS le chercheur en histoire, la veille de la commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de ce tournant de la glorieuse révolution algérienne. Les Algériens, rappelle-t-on, étaient sortis ce jour-là, manifester «pacifiquement» dans des quartiers de la capitale et d'autres villes, pour réaffirmer le principe d'autodétermination, sur fond de visite du général Charles de Gaulle en

Algérie, du 9 au 12 décembre 1960. Il a rappelé, à ce propos, que quelques mois plus tôt, en juillet de la même année, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) avait appelé à une «grande grève» en réaction aux projets de «partition» de l'Algérie par l'ancienne puissance coloniale. Une action qui, précisera-t-il, avait «renforcé l'unité nationale et convaincu les pays indécis de la justesse du combat du GPRA». Mieux, ces «manifestations urbaines ont convaincu les observateurs internationaux de l'adhésion du peuple algérien aux mots d'ordre du GPRA», poursuit-il, avant de revenir sur les contextes national et international ayant conduit à ces événements. A savoir, sur le plan interne, l'offensive militaire française qui se poursuivait contre l'Armée de libération nationale (ALN), note-t-il. De même qu'il évoquera les «Pourparlers de Melun»,

ayant réuni des représentants du GPRA avec des délégations du gouvernement français, mais qui s'étaient soldés par un échec, la partie algérienne ne voulant rien céder sur ses revendications d'indépendance totale du pays. «L'évocation même d'une "Algérie algérienne" par le président français ayant provoqué les violentes réactions de la population européenne», lesquelles avaient conduit à «toute une série d'affrontements», souligne-t-il, citant «l'émeute» à laquelle avait abouti, le 8 décembre, la grève générale déclenchée par les Européens hostiles à la politique de de Gaulle en Algérie et à la perspective du référendum sur l'autodétermination des Algériens. L'intervenant fait observer que «si ces manifestations étaient, à l'origine, spontanées, les militants des cellules de base du Front de libération nationale (FLN) en ont, assez vite, pris le contrôle, le 9

décembre à Aïn-Témouchent, puis le 10 à Oran et à Alger (le soir) avant qu'elles ne culminent, dans la capitale, le lendemain», rappelant les dizaines de martyrs dénombrés, ce jour-là. Ce chapitre de la révolution algérienne, ajoute-t-il, a été également précédé d'un contexte international marqué par «la solidarité active» de pays arabes et musulmans ainsi que par «l'appui d'une majorité» de pays de l'Organisation des Nations unies (ONU). A ce propos, il a salué le soutien et l'aide dont avait bénéficié le GPRA de la part des pays socialistes d'Europe et d'Asie ainsi que la solidarité des pays africains nouvellement indépendants, anglophones notamment. Ceci, en plus de l'apparition déjà, dès 1958, d'un mouvement «critique» à l'endroit de la France coloniale aux Etats-Unis.

Jamel N.

## Tunisie

# Le G7 demande un retour «rapide» aux institutions démocratiques

■ Les ambassadeurs des pays membres du G7 et de l'Union européenne (UE) en Tunisie ont appelé, vendredi, à un retour «rapide» aux institutions démocratiques dans le pays, où le Président Kais Saïed s'est arrogé les pleins pouvoirs.



Par Moncef B.

«**N**ous réaffirmons notre attachement au respect des libertés fondamentales de l'ensemble des Tunisiens et à un processus politique inclusif et transparent», ont

indiqué les ambassadeurs de France, d'Allemagne, du Canada, des Etats-Unis, d'Italie, du Japon, du Royaume-Uni ainsi que celui de l'UE, dans un communiqué. Selon eux, cela implique «une large participation des forces politiques et sociales du pays, suivant

un calendrier précis, pour permettre le retour rapide au fonctionnement des institutions démocratiques, avec un Parlement élu jouant un rôle significatif». «Cela permettra de garantir un soutien large et durable aux progrès futurs de la Tunisie», ont-ils ajouté.

Elu fin 2019, M. Saïed a invoqué en juillet dernier un article de la Constitution qui envisage des mesures exceptionnelles en cas de «péril imminent» à la sécurité nationale pour s'octroyer les pleins pouvoirs, limoger le Chef du gouvernement et suspendre le Parlement pour une période initiale de 30 jours. Sa décision a été qualifiée de «coup d'Etat» par ses

adversaires politiques, en particulier le parti islamiste Ennahdha, principale force au Parlement.

## Covid : trois décès supplémentaires et 241 nouvelles contaminations

La Tunisie a enregistré, au cours de ces dernières 24 heures, trois décès supplémentaires et 241 nouvelles contaminations par le nouveau coronavirus (Covid-19) sur 4 835 analyses effectuées, a rapporté, vendredi soir, le ministère tunisien de la Santé. Dans son bulletin quotidien sur l'évolution de la situation épidémiologique

dans le pays, le ministère a fait savoir que le nombre de décès totalisés depuis l'apparition du virus en Tunisie en mars 2020 s'est ainsi élevé à 25 419 morts. Le nombre total de guérisons a atteint 692 463 personnes après le rétablissement de 179 malades le 9 décembre courant, d'après la même source. A la même date, le nombre de personnes hospitalisées dans des établissements de santé des secteurs public et privé a atteint 164 malades, dont 50 se trouvent dans les services de soins intensifs et 8 sont placés sous respirateur artificiel, selon le ministère. **M. B.**

## Sahara occidental

# L'AG de l'ONU adopte une décision réaffirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, jeudi, une décision réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux dispositions de la charte des Nations unies et la résolution 1514 portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Lors de sa 76<sup>e</sup> session en cours, l'Assemblée générale (AG) a appuyé, dans une décision relative à la question du Sahara occidental, le processus

de négociation lancé par la résolution 1754 (2007) du Conseil de sécurité et soutenu par d'autres résolutions en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable devant permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, et loue les efforts déployés à cet égard par le Secrétaire général et son envoyé personnel pour le Sahara occidental.

La décision de l'Assemblée générale vient en appui à la décision adoptée le 9 novembre par

la commission chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation et des affaires juridiques relevant de l'Assemblée générale.

L'AG souligne l'importance pour les parties de «faire preuve de volonté politique et de travailler dans une atmosphère propice au dialogue afin d'entre, de bonne foi et sans conditions préalables, dans une phase de négociation plus intensive, en prenant note des efforts consentis et des faits nouveaux survenus depuis 2006, assurant ainsi l'ap-

plication des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et le succès des négociations».

Ayant examiné de manière approfondie la question du Sahara occidental, l'AG réaffirme le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies et dans sa résolution 1514 du 14 décembre 1960 portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Dans le sillage, elle prie le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à suivre la situation au Sahara occidental et de lui présenter un rapport sur la question à sa soixante-dix-septième session et invite également le Secrétaire général à lui présenter, à sa soixante-dix-septième session, un rapport sur l'application de la présente résolution. **Ali N.**

## Maroc

# Une association dénonce la répression visant les défenseurs des droits de l'homme

Une association marocaine des droits de l'homme a dénoncé ce qu'elle qualifie de «politique de répression et de siège» visant les défenseurs des droits de l'homme au Maroc.

Dans un communiqué publié jeudi à l'occasion de Journée internationale des défenseurs des droits de l'homme, célébrée le 9 décembre de chaque année, l'association marocaine des droits de l'homme a dénoncé ce qu'elle qualifie de «politique de répression et de siège» contre les militants des droits de l'homme.

L'association a confirmé que la situation des droits de l'homme au Maroc dans son ensemble a connu «des déclinants flagrants à tous les niveaux, et un déséquilibre des pouvoirs en faveur du régime et des forces opposées aux droits et libertés».

La même source a relevé que «ce déclin se manifeste à travers de nombreux indicateurs concernant la liberté de la presse et d'expression, le niveau de qualité de la justice et de respect de la loi, au niveau de la gouvernance et de la transparence, ainsi qu'au niveau de nombreux aspects économiques, sociaux, les droits culturels et environnementaux et les droits

des groupes».

Les violations des droits de l'Homme au Maroc continuent de susciter les inquiétudes des organisations à travers le monde. En juillet, le département d'Etat des Etats-Unis a accablé le Royaume qui persiste dans ses pratiques répressives dans le but de faire taire les voix critiques envers le régime en place.

Le 19 octobre dernier, l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme a alerté sur les violations des droits de l'Homme au Maroc sous le nouveau gouvernement, l'appelant notamment à abandonner «les solutions sécuritaires» dans le traitement de la question des enseignants contractuels qui continuent de subir la répression.

Pour rappel, le Maroc est le seul pays à ne pas avoir ratifié la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

## Report du procès en appel des journalistes Radi et Stitou au 6 janvier

Le procès en appel des journalistes marocains Omar Radi et Imad Stitou, prévu jeudi à la cour de Casablanca, a été

reporté au 6 janvier 2022.

Le report de l'audience qui a duré «quelques minutes» a été décidé dans le but de convoquer la plaignante Hafsa Boutahar, a précisé la journaliste marocaine Aida Alami sur son compte Twitter, notant la «présence de diplomates» dans la salle.

De son côté, Imad Stitou, poursuivi en tant que prévenu et considéré par la défense comme témoin, «sera jugé en son absence», car «se trouvant à l'étranger pour le travail», a-t-elle ajouté.

Radi, journaliste d'investigation primé pour ses travaux et militant des droits humains, a publié des articles sur l'accapement de terres publiques par des spéculateurs. Il est également à l'origine de l'éclatement du scandale de corruption dit des «serveurs de l'Etat» qui a éclaboussé près de cent personnes, notamment des officiels de haut rang, qui auraient acquis des terrains publics pour une fraction de leur valeur sur le marché.

En juillet 2020, il a été arrêté pour «viol et atteinte à la sûreté de l'Etat». Des accusations que le journaliste de 35 ans, condamné à 6 ans de prison en première instance, ne cesse de réfuter.

La détention d'Omar Radi est «injuste et contraire à la loi en vigueur», assure la défense. «Dans le droit marocain, la détention préventive est une mesure exceptionnelle», selon l'un des avocats de Radi.

Le 25 novembre dernier, l'Organisation Human Rights Watch a dénoncé les conditions dans lesquelles il a été condamné par le tribunal de première instance de Casablanca.

«Son procès face au tribunal de première instance de Casablanca a été entaché de nombreuses irrégularités. Le tribunal a refusé sans motif valable d'entendre les témoins à décharge de Radi, ainsi que d'autoriser ses avocats à interroger un témoin à charge cité par le ministère public», avait déploré l'organisation.

«Après des années de harcèlement policier couronnées par une parodie de procès, Omar Radi passe actuellement sa seconde année derrière les barreaux plutôt que de faire son métier et d'enquêter sur la corruption d'Etat», s'est notamment indigné Eric Goldstein, directeur par intérim de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à Human Rights Watch. **R. M.**





Coupe Arabe

## La Tunisie et le Qatar en demi-finales

Les deux premiers quarts de finale de la Coupe Arabe se sont disputés hier après-midi. La Tunisie affrontait ainsi Oman tandis qu'un derby du Golfe entre Qatar et Émirats arabes unis avait lieu. Les Aigles de Carthage conservent intact leur rêve de sacre. La Tunisie, ainsi opposée à Oman, s'est imposée par 2-1 dans leur quart de finale de Coupe arabe. La rencontre, assez fermée, s'est décentée à la 16<sup>e</sup> minute grâce à un but du meilleur buteur de la compétition, le Tunisien Seifeddine Jaziri (16', 1-0) avant qu'Arsad Al Alawi ne relance Oman et le suspense du match (66', 1-1). Finalement, ce ne fut que pour très peu de temps puisque la Tunisie a repris la tête grâce à l'inévitable Youssef Msakni sur une passe de Sliiti (2-1, 69'). Qualification obtenue sans trop trembler pour la Tunisie donc, qui affrontera le vainqueur du match Égypte - Jordanie en demi-finale de la

compétition.

Dans l'autre quart de finale du jour, c'était au Qatar, pays hôte du tournoi, d'affronter son voisin, rival et petit poucet de la Coupe arabe, les Émirats arabes unis. Malheureusement pour les Emiratis, c'est à une véritable démonstration que s'est livrée l'équipe du Qatar. Dès la 6<sup>e</sup> minute, Ali Salmin était poussé à la faute et marquait contre son camp (6', 1-0), avant que deux penaltys transformés par Almoez Ali (28', 2-0) et Boualem Khoukhi (36', 3-0) ne scellent définitivement le sort du match. Avant la mi-temps, Abdulaziz Hatem n'a pas manqué pas d'enfoncer le clou (44', 4-0), ce dont ne se contentait pas Almoez Ali qui inscrivit donc un doublé juste avant la pause (45' +3, 5-0). 5 buts en une seule mi-temps et une équipe du Qatar fin prête à affronter le Maroc ou l'Algérie en demi-finale de la Coupe arabe.

Super Coupe d'Afrique

## Al Ahly - Raja Casablanca le 22 décembre à 18h à Doha

Le coup d'envoi de la rencontre de la Super Coupe d'Afrique entre les Égyptiens d'Al Ahly et les Marocains de Raja Casablanca, prévue le 22 décembre, sera donné à 20h00 heure locale (18h00 heures algériennes) au stade Ahmad-Bin-Ali de Doha, au Qatar, a annoncé, vendredi, la Confédération africaine de football (CAF). «La CAF et le Comité d'organisation local du Qatar ont confirmé le lieu et

l'heure du coup d'envoi de la Super Coupe de la CAF qui se jouera le mercredi 22 décembre 2021 au stade Ahmad-Bin-Ali de Doha, au Qatar», indique un communiqué de l'instance. Le match unique opposera Al Ahly (Égypte), vainqueur de la Ligue des Champions de la CAF 2020-21 au Raja Casablanca (Maroc), vainqueur de la Coupe de la Confédération de la CAF 2020-21.

Affaire SC Ain Defla - USM El Harrach

## Gain du match pour les Jaune et Noir

La commission de l'organisation sportive de la Ligue nationale du football amateur a infligé un «*match perdu par pénalité au SC Ain Defla*», qui ne s'était pas présenté sur le terrain samedi dernier pour affronter l'USM El Harrach, dans le cadre de la 7<sup>e</sup> journée de Ligue 2, a-t-on appris, vendredi, auprès de cette instance. «Le dossier a été traité jeudi et la DOS a décidé d'infliger au Scad un match perdu par pénalité, en attribuant la victoire à l'USMH, qui marque donc trois buts, en plus des trois points», a-t-on détaillé de même source. Outre ce match perdu par pénalité, la DOS a décidé d'infliger au Scad «une défalcation de trois

points, assortie d'une amende de 50 000 DA», comme stipulé dans les règlements en vigueur. Une décision synonyme de grand ouf de soulagement pour les Jaune et Noir, qui grâce à ces trois points sur tapis vert quittent la zone rouge et se retrouvent à la neuvième place du classement général, avec désormais un total de huit unités. Un classement qu'ils partagent avec trois autres clubs : WA Boufarik, ES Ben Aknoun et le MCB Oued Sly. De son côté, pénalisé essentiellement par la défalcation de trois points, le Scad se retrouve lanterne rouge du Groupe Centre-Ouest, avec zéro point au compteur.

Ligue 1 algérienne (7<sup>e</sup> journée)

# Biskra de nouveau en tête

■ L'US Biskra est de nouveau passée en tête de la Ligue 1 algérienne de football, après son succès (2-1) contre l'ASO Chlef, vendredi après-midi pour le compte de la septième journée, ayant vu le CR Belouizdad s'emparer de la place de dauphin, grâce à son précieux succès chez le RC Arbaâ (1-2).



Les Biskris décidés à jouer les trouble-fête

Par Mahfoud M.

En effet, malgré leur modeste 15<sup>e</sup> place au classement général, les Chéliéfiens ont réussi à poser de très gros problèmes aux Ziban, qui ont d'ailleurs dû attendre l'obtention d'un pénalty à la 52<sup>e</sup> pour débloquent enfin la situation (1-0). Un pénalty transformé par Hicham Mokhtar, qui a réussi à doubler la mise (2-0) et sceller le succès de son équipe. Un deuxième but ô combien important pour les Ziban, car les Chéliéfiens n'ont rien lâché dans ce match et même réussi à réduire le score par Arab à la 90'+2. Malheureusement pour eux, la fin de match a été sifflée quelques instants plus tard, sans leur laisser le temps d'espérer mieux. Même scénario pour le

champion sortant, le CR Belouizdad, qui a souffert le martyre contre le mal-classé RC Arbaâ, pour arracher les trois points de la victoire. Certes, les Rouge et Blanc ont été les premiers à trouver le chemin des filets par Belkheiter (5'), mais la réaction des locaux a été limpide, puisque moins de dix minutes plus tard Kessili a réussi à niveler la marque pour les locaux (1-1). Tout était donc à refaire pour le Chabab, qui au terme d'efforts colossaux a obtenu un pénalty à la 86', mais l'attaquant Merzougui a échoué dans sa transformation. Il a fallu attendre les dernières secondes du temps additionnel pour voir l'ancien buteur du MC Alger et de la JSM Skikda se racheter de son ratage, en marquant ce fameux deuxième but pour le club de «Laâqiba» et qui a suffi à

lui offrir une victoire sur le fil (1-2). Un précieux succès en déplacement qui permet au CRB de remonter provisoirement à la deuxième place du classement, avec 14 points, alors que le RCA reste scotché à la 14<sup>e</sup> place, avec quatre unités au compteur. Autre bonne affaire ce vendredi, celle de la JS Saoura qui s'est provisoirement hissée à la septième place du classement général, avec 10 points, après sa précieuse victoire contre le MC Oran (2-0). Les buts Bécharois ont été signés Lahemri (55') et Bellatrèche (86'), maintenant par la même occasion le club d'El Hamri à la douzième place, avec seulement cinq unités au compteur. Les matchs USM Alger - JS Kabylie et Paradou AC - CS Constantine ont été reportés à des dates ultérieures pour diverses raisons. M. M.

Belgique

## Quatrième passe décisive de Zorgane en Jupiler League

Titulaire indiscutable avec Charleroi cette saison, Adem Zorgane a délivré une nouvelle passe décisive

cette saison en championnat, sa quatrième depuis le début de l'exercice.

Dans un match assez serré

face au 14<sup>e</sup> du classement Ostende, Charleroi a réussi à s'en sortir avec les trois points grâce à un but dans les dix dernières minutes que crée Adem Zorgane par une nouvelle passe décisive délivrée.

À la 80<sup>e</sup> minute de jeu, l'ancien milieu de terrain du Paradou a adressé un centre précis sur la tête de son coéquipier Bessile qui a inscrit l'unique but de la rencontre, assurant ainsi une nouvelle victoire en championnat pour son équipe. Pour Zorgane, c'est déjà la 4<sup>e</sup> passe décisive depuis le début de saison en championnat.

Ligue 2 algérienne

## Modalités d'accession et de rétrogradation pour la saison 2022-2023

La Ligue nationale de football amateur (LNFA), gestionnaire du Championnat d'Algérie de deuxième Division, a publié jeudi soir le nouveau système de compétition relatif à la saison 2022-2023, comportant, entre autres, une formule à 32 clubs, répartis en deux Groupes, et dont seuls les champions accéderont en Ligue 1.

En effet, il n'y aura que deux clubs qui accéderont en Ligue 1 l'an prochain (ndlr : le champion de chaque groupe), alors que huit

clubs de Ligue 2 (ndlr : quatre de chaque groupe) rétrograderont en Championnat Inter-régions (LIRF).

Le Championnat de Ligue 2 accueillera, par ailleurs, un total de dix nouveaux clubs, à savoir : les quatre qui rétrograderont de la Ligue 1 et les six qui accéderont de l'inter-régions.

«La formule de compétition se présentera donc comme suit : 32 clubs - 2 + 4 + 6 - 8 = 32. Ces derniers seront à répartir en deux

Groupes de 16 clubs chacun», a encore détaillé la LNFA dans un communiqué. Cette décision a été prise suite à l'adoption du nouveau système de compétition applicable pour la saison 2022/2023 par l'Assemblée générale extraordinaire (AGEx) de la Fédération algérienne de football (FAF) en date du 21/11/2021, et l'adoption par le Bureau fédéral des modalités d'accession et de rétrogradation lors de sa séance statutaire du 31/10/2021.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Festival national de la bande dessinée et de la caricature

## 43 candidats en lice en prévision de la 4<sup>e</sup> édition

QUARANTE-TROIS candidats ont pris part hier, au Centre des loisirs scientifiques (CLS) de Tizi-Ouzou, à la sélection de wilaya en prévision de la 4<sup>e</sup> édition du Festival national de la bande dessinée et de la caricature. Huit lauréats seront retenus au terme de cette sélection, supervisée par des cadres de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), pour représenter la wilaya lors de cette 4<sup>e</sup> édition du festival qui se tiendra du 17 au 21 de ce mois de décembre à Tizi-Ouzou et placée cette année sous le thème «l'Art, sensibilisation et prévention». «Il y aura une sélection de deux lauréats dans chaque catégorie, moins de 18 ans et de 18 à 35 ans pour chaque chacune des disciplines, bande dessinée et caricature», a expliqué

Chemseddine Khif, responsable au niveau de l'Office des établissements de jeunes (Odej), organisateur de l'événement en collaboration avec la DJS. Le même responsable relève «un engouement des jeunes à cette manifestation, notamment pour la caricature qui représente pour eux un support d'expression pour peu que des opportunités pareilles leurs soient offertes pour montrer leurs talents». Une autre présélection pour le concours national du meilleur jeune talent de la chanson, qui se tiendra à Alger du 24 au 31 de ce mois de décembre, s'est également tenue avec la participation de 10 candidats parmi lesquels deux lauréats seront sélectionnés pour représenter la wilaya.

Y. N.

El-Oued

## 80 exposants au 1<sup>er</sup> Salon national du commerce frontalier

PAS moins de 80 exposants prennent part au 1<sup>er</sup> Salon national du commerce frontalier, ouvert hier à El-Oued. Mise sur pied par la société «Souf-foires», sous l'égide du ministère du commerce et de la promotion des exportations, cette manifestation commerciale (11-13 décembre) intervient au titre de la mise en œuvre de la vision prospective des pouvoirs publics portant promotion des produits nationaux éligibles à l'exportation et les mécanismes d'accompagnement préconisés par les entreprises en direction des exportateurs, a souligné le directeur de la société organisatrice, Abderraouf Sadouki. Initié avec le concours de l'Agence nationale du commerce extérieur (Algex) et le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (Caaid), ce salon, tenu au pavillon des foires à l'hôtel «Tidjani», (commune de Kouinine, ouest d'El-Oued), regroupe des opérateurs économiques, des patrons d'entreprises, publiques et privées, activant dans l'export de produits nationaux, notamment agricoles, en sus des institutions bancaires et administratives mobilisées par les pouvoirs publics pour accompagner les investisseurs en termes de mesures incitatives et administratives.

Placé sous le signe «Commerce frontalier et positionnement régional», ce salon qui regroupe aussi des hommes d'affaires issus des pays africains limitrophes venus décrocher des conventions de coopération dans le domaine de l'exportation du produit national, prévoit des communications d'explication des mécanismes d'accompagnement technique

sur les voies de la conquête du marché mondial. Approché par l'APS, le promoteur économique Driss Legmiri, propriétaire d'une huilerie d'olives et de conditionnement des produits alimentaires, a estimé que «cette manifestation sera mise à profit pour s'initier aux techniques d'exportation du produit national et conquérir les marchés extérieurs».

Le représentant de la société des ciments de Bir-Touta a déclaré que «cet espace permettra de vulgariser le produit national exportable et de nouer des relations d'exportation avec les pays voisins pour atteindre les marchés africains». Abondant dans le même sens, le représentant d'une entreprise privée d'emballage des dattes locales a indiqué que «ce salon constitue un stand pour médiatiser les dattes locales à la satisfaction des opérateurs locaux et étrangers, et d'examiner les voies d'écoulement de ce produit sur le marché mondial».

Mahi Y.

Autoroute Est-Ouest

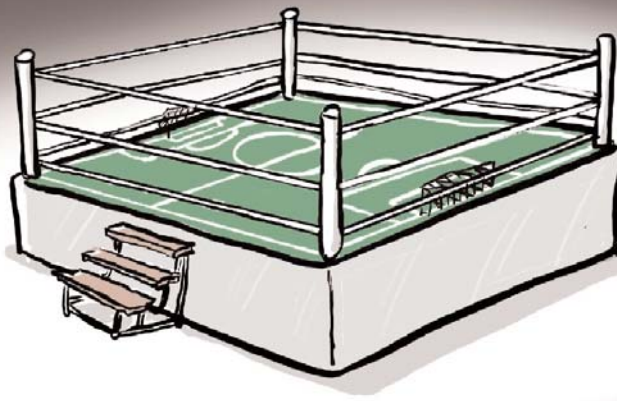
## Réouverture du tronçon Khemis Miliana-Boumedfaâ

L'ALGÉRIENNE des autoroutes (ADA) a annoncé, hier dans un communiqué, la réouverture du tronçon de l'autoroute Est-Ouest reliant Khemis Miliana à Boumedfaâ, après l'achèvement des travaux de la 1<sup>re</sup> partie. L'ADA précise que cette section autoroutière sera fermée vendredi prochain (17 décembre) à 06h00 pour la finalisation de la partie restante des travaux, et

sera rouverte dimanche (19 décembre) à 06h00. Pour rappel, l'ADA avait procédé à cette fermeture en raison de la pose de poutres métalliques du passage supérieur de l'autoroute Est-Ouest à Khemis Miliana (Ain Soltane) dans la wilaya d'Ain Defla, dans le cadre des travaux de la réalisation de la 4<sup>e</sup> Rocade d'Alger (section Khemis Miliana-Djendel).

Yanis B.

## Coupe arabe: Algérie vs Maroc



Loumis

Djalou@hotmail.com

Cour de Tipasa

## Report au 25 décembre du réexamen de l'affaire de l'ex-wali d'Alger Zoukh

■ La cour de Tipasa a décidé, hier, de reporter, pour la deuxième fois successive, au 25 décembre courant, le réexamen de l'affaire de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, condamné dans trois affaires de corruption à des peines allant de 4 à 5 ans de prison ferme.

Par Slim O.

La chambre correctionnelle de la cour de Tipasa a décidé de réexaminer l'affaire de l'ex-wali d'Alger, poursuivi dans 3 affaires de corruption, après exécution de l'arrêt de la Cour suprême qui a accepté un pourvoi en cassation contre les jugements prononcés précédemment. Ce deuxième report du procès intervient à la demande de la défense, alors que le premier procès, qui était programmé pour le 4 décembre passé, a également fait l'objet de report suite à la demande de la défense. La cour de Tipasa a confir-

mé le 15 février 2021, en appel, les jugements rendus en première instance, condamnant à des peines de deux fois 4 ans et 5 ans de prison ferme l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, poursuivi dans des affaires de corruption. Le verdict dans cette affaire a été rendu suite à l'audience tenue le 6 février dernier, lors de laquelle le parquet a requis des peines de 10 à 15 ans de prison ferme contre l'ancien wali d'Alger pour des affaires impliquant des membres de la famille de l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, le président de l'ex-FCE, Ali Haddad, l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et des membres de sa famille. Abdelkader Zoukh purge actuellement une peine de prison prononcée à son encontre en décembre dernier par le tribunal de Tipasa qui l'a condamné à des peines de 4 et 5 ans de prison ferme, assorties d'un amende d'un million de DA dans chacune des affaires pour lesquelles il est poursuivi, en plus de 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public. Il a été également interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se por-

ter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine. Zoukh a été poursuivi en tant que principal accusé dans l'affaire de la famille de Abdelghani Hamel (son épouse, son fils Chaïk et sa fille Chahinez), pour «dilatation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire, utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction, abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers». Pour ce qui est des charges retenues contre Zoukh dans l'affaire de Ali Haddad, l'ancien président du FCE (témoin dans l'affaire), elles portent sur l'«abus de fonction et octroi d'indus privilèges». Dans l'affaire relative à l'octroi de privilèges à la famille Mahieddine Tahkout, Zoukh a été poursuivi pour «octroi délibéré de privilèges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, agrément d'exonérations fiscales et de réductions sans justificatif légal».

S. O.